



Extrait du SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz

<http://www.sudedulor.lautre.net/spip/spip.php?article984>

Lettre ouverte de SUD Education Lorraine sur la situation d'enfants non scolarisés à Lunéville



es - Ecole sécuritaire, RESF -
Date de mise en ligne : mercredi 20 février 2013

SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz

Messieurs,

Le syndicat SUD Éducation Lorraine souhaite attirer votre attention sur la situation que vivent actuellement des enfants d'origine roumaine installés, depuis environ six mois, à Lunéville. En effet, un certain nombre d'entre eux n'est pas scolarisé, alors que leurs parents ont régulièrement procédé à leur inscription (obligations médicales respectées). Sept enfants attendent leur entrée en maternelle et douze en primaire.

Or, les textes officiels font état du droit de ces enfants à bénéficier du service scolaire : "L'enfant nouvellement arrivé en France (français ou étranger) est accueilli en classe ordinaire. À partir du CP, s'il ne maîtrise pas suffisamment le français ou les apprentissages scolaires, il peut être accueilli dans une unité pédagogique. L'obligation de scolarisation s'applique, de la même manière, pour les enfants non-francophones nouvellement arrivés que pour les autres enfants." (circulaire du 02 octobre 2012, sur l'organisation de la scolarité des élèves non-francophones, nouvellement arrivés en France).

Le syndicat SUD Éducation Lorraine vous demande donc par ce courrier de vous pencher sur la situation de ces enfants, de telle sorte qu'ils puissent être accueillis, le plus rapidement possible, dans les établissements scolaires de Lunéville et pour que le droit fondamental à l'instruction et à l'école soit pleinement reconnu, à toutes et à tous, sur le territoire de la République.

Recevez, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

Sud Éducation Lorraine